



CCCPS / 2022 / DE077

7.5 Subventions

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 23 juin 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 17 juin 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 23 juin 2022, à 19h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à Espenel en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Jean Christophe AUBERT ; Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; François BROCARD ; Isabelle CHANVILLARD ; Cédric FERMOND ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Jean-Marc MATTRAS ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Morgane PEYRACHE ; Jean-Pierre POINT ; Patricia PUC et Boris TRANSINNE.
Pouvoirs	Jean-Louis BAUDOUIIN à Franck MONGE ; Marcel BONNARD à François BROCARD ; Danielle BORDERES à Jean Christophe AUBERT ; Anne-Marie CHIROUZE à Morgane PEYRACHE ; Audrey CORNEILLE à Ruth AZAÏS ; Dominique DELAYE à Jean Marc MATTRAS ; Agnès FOUILLEUX à Hélène PELAEZ BACHELIER ; Thierry GUILLOUD à Boris TRANSINNE ; René-Pierre HALTER à Denis BENOIT ; Christophe LEMERCIER à Stéphanie KARCHER ; Dominique MARCON à Rodène BODIN CASALIS ; Hervé MARITON à Jean Pierre POINT ; Jean-Philippe ROCHE à Muriel LORENZETTI ; Frédéric TRON à Hélène PELAEZ-BACHELIER et Arnaud VANNIER à Patricia PUC.
Absents	Samuel ARNAUD ; Sarah DUVAUCHELLE ; Caryl FRAUD et Frédéric TEYSSOT
Secrétaire de séance	Hélène PELAEZ-BACHELIER

**Subvention de fonctionnement à l'association Tricycle-Recyclerie l'Or des bennes de
9 000€ réparti sur les exercices 2022-2023-2024**

Le Conseil,

I. Rappel du contexte

En 2021 une subvention de 1 500 € a été accordée à l'association Tricycle en 2021 pour lancer un partenariat entre le CCCPS et la recyclerie l'Or des Bennes pour de la sensibilisation dans le domaine du réemploi et de l'économie circulaire.

Afin d'étendre cette sensibilisation sur les années à venir, la recyclerie L'Or des Bennes a fait une demande de financement auprès de LEADER permettant la création d'un poste dédié à ces actions. L'obtention de ce financement LEADER est conditionné à la participation financière de la CCCPS à hauteur de 9 000 € sur les exercices 2022-2023-2024, soit 3 000€/an.

Aussi une nouvelle demande de subvention de 3 000€ sur les exercices 2022, 2023 et 2024 est proposé au Conseil Communautaire de la CCCPS.

Cette subvention permettra de continuer la sensibilisation au recyclage et au réemploi au sein du territoire de la CCCPS et de réaliser des actions de communications conjointes CCCPS-Or des Bennes, notamment :



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 23 juin 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 17 juin 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

- participation aux journées des déchets,
- rencontres entre les valoristes de la recyclerie et les gardiens de déchetterie.
- animation par l'Or des bennes sur le réemploi lors d'événements grand public (marché, forum des associations, fêtes...), intervention en milieu scolaire, visite de la recyclerie, développement du réseau (économie circulaire, contact avec les acteurs PRO, ...), communication numérique.
- réalisation d'ateliers sur le réemploi au sein de la Recyclerie pour les usagers

La convention présentée en annexe encadre le fonctionnement de ce partenariat entre la CCCPS et la recyclerie l'Or des Bennes.

II. Objet de la délibération

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire de valider l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 9 000€ à l'association TRICYCLE sur les exercices 2022, 2023 et 2024.

III. Visas

VU le code général des collectivités territoriales.

CONSIDERANT la demande de financement effectuée par l'association TRICYCLE.

VU l'avis favorable de la commission du 25 mai 2022.

IV. Délibéré

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) de valider l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 9 000€ répartie sur 3 ans à l'association TRICYCLE,
- 2) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires pour la mise en œuvre de cette décision.

V. Résultat du vote

Délibération adoptée à l'unanimité.

VI. Annexe

Est annexé à la présente délibération le document suivant :

- Annexe I : Courrier Or des Bennes du 08 avril 2021
- Projet de la convention Or des Bennes-CCCPS.

Affichée le 28 JUIN 2022



Le 23/06/2022

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président